

**Plan de programme des Services Numériques  
2025-2029**

SYNDICAT MIXTE Mégalis Bretagne  
7<sup>ème</sup> réunion de l'année 2023  
Comité syndical  
Mardi 19 décembre 2023

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS**

Le Syndicat mixte de coopération territoriale Mégalis Bretagne, légalement convoqué le 5 décembre 2023, s'est réuni en Comité syndical le mardi 19 décembre 2023, dans les locaux du Syndicat mixte et en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président du Syndicat mixte.

Etaient présents :

**Membres titulaires :**

| Collège | Nom de la collectivité               | Nom délégué         | Prénom délégué | Pouvoir                           |
|---------|--------------------------------------|---------------------|----------------|-----------------------------------|
| 1       | REGION BRETAGNE                      | CHESNAIS-GIRARD     | LOÏG           |                                   |
| 1       | REGION BRETAGNE                      | PERRIN-SARZIER      | STEPHANE       |                                   |
| 1       | REGION BRETAGNE                      | TRE-HARDY           | JERÔME         |                                   |
| 2       | DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR        | ALLENO              | VINCENT        | Pouvoir de C. Orain-Grovalet      |
| 2       | DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR        | ORAIN-GROVALET      | CHRISTINE      | Pouvoir à V. Alleno               |
| 2       | DEPARTEMENT DU FINISTERE             | DE CALAN            | MAËL           | Pouvoir à A. Caro                 |
| 2       | DEPARTEMENT DU FINISTERE             | CARO                | AMELIE         | Pouvoir de M. De Calan            |
| 2       | DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE        | COULOMBEL           | LUDOVIC        | Pouvoir de F. Martin              |
| 2       | DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE        | MARTIN              | FREDERIC       | Pouvoir à L. Coulombel            |
| 3       | AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE      | LE RAY              | PHILIPPE       | Pouvoir à S. Lemoulinier          |
| 3       | AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE      | LEMOULINIER         | SOPHIE         | Pouvoir de P. Le Ray              |
| 3       | BREST METROPOLE                      | PICHON              | RONAN          | Pouvoir de F. Bonnard - Le Floc'h |
| 3       | BREST METROPOLE                      | BONNARD - LE FLOC'H | FREDERIQUE     | Pouvoir à R. Pichon               |
| 3       | CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMERATION | COTTEN              | MICHEL         |                                   |
| 3       | FOUGERES AGGLOMERATION               | ERARD               | JOSEPH         |                                   |
| 3       | GUINGAMP PAIMPOL AGGLOMERATION       | LE MEUR             | FREDERIC       |                                   |
| 3       | GUINGAMP PAIMPOL AGGLOMERATION       | LE BARS             | YANNICK        |                                   |
| 3       | LAMBALLE TERRE ET MER                | DREZET              | CATHERINE      |                                   |
| 3       | LAMBALLE TERRE ET MER                | RUFFET              | YVES           |                                   |
| 3       | LANNION TREGOR COMMUNAUTE            | LE JEUNE            | JOËL           | Pouvoir de G. Egault              |

|   |                                                  |               |               |                       |
|---|--------------------------------------------------|---------------|---------------|-----------------------|
| 3 | LANNION TREGOR COMMUNAUTE                        | EGAULT        |               |                       |
| 3 | QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE                     | FEREC         | THOMAS        |                       |
| 3 | REDON AGGLOMERATION                              | MARY          | JEAN-FRANCOIS |                       |
| 3 | REDON AGGLOMERATION                              | JOUNEAU       | LIONEL        |                       |
| 3 | RENNES METROPOLE                                 | HUAUME        | YANN          | Pouvoir de S. Vincent |
| 3 | RENNES METROPOLE                                 | VINCENT       | SANDRINE      | Pouvoir à Y. Huaumé   |
| 3 | SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION                 | JOLLY         | CHRISTIAN     |                       |
| 4 | CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE                       | CORRIGNAN     | GERARD        |                       |
| 4 | COMMUNAUTE DE COMMUNES BRETAGNE ROMANTIQUE       | SOHIER        | BENOIT        |                       |
| 4 | COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SAINT-MEEN - MONTAUBAN | TEXIER        | FREDERIC      |                       |
| 4 | COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS BIGOUDEN SUD      | BUANNIC       | JEAN-LOUIS    |                       |
| 4 | COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'IROISE          | COROLLEUR     | ANTOINE       |                       |
| 4 | COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL D'ILLE AUBIGNE        | FOUGLE        | ALAIN         |                       |
| 4 | COMMUNAUTE DE COMMUNES PLEYBEN CHATEAULIN PORZAY | SALAUN        | GILLES        |                       |
| 4 | COMMUNAUTE LESNEVEN COTE DES LEGENDES            | FRANQUES      | XAVIER        |                       |
| 4 | DE L'OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE               | LAUNAY        | ALAIN         |                       |
| 4 | LEFF ARMOR COMMUNAUTE                            | LE VAILLANT   | JEAN-PAUL     |                       |
| 4 | LIFFRE CORMIER COMMUNAUTE                        | MICHOT        | BENOIT        |                       |
| 4 | MONTFORT COMMUNAUTE                              | BRE           | YANNICK       |                       |
| 4 | PAYS DE CHATEAUGIRON COMMUNAUTE                  | MURET-BAUDOIN | MARIELLE      |                       |
| 4 | PONTIVY COMMUNAUTE                               | POURCHASSE    | MICHEL        |                       |
| 5 | COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BELLE-ILE-EN-MER       | HUCHET        | ANNAÏCK       |                       |
| 5 | COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUTE CORNOUAILLE      | COQUIL        | YVON          |                       |
| 5 | BAUD COMMUNAUTE                                  | GRIGNON       | PATRICK       |                       |
| 5 | COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH           | GALARDON      | GEORGES       |                       |

**Membres suppléants :**

| Collège | Nom de la collectivité             | Nom délégué | Prénom délégué | Pouvoir |
|---------|------------------------------------|-------------|----------------|---------|
| 3       | LOUDEAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE | LE CLEZIO   | MONIQUE        |         |

Vu les articles L 5721-1 à L 5721-9 et L 5722-1 à L 5722-9 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts du Syndicat mixte ;

L'offre de services numériques proposée aux collectivités bretonnes est définie dans le cadre de plans de programme quinquennaux.

Les évolutions de l'offre de services pour le plan de programme 2025-2029 vous sont présentées ci-dessous en se basant sur :

- **Quatre thématiques** : e-administration interne, e-administration externe, cybersécurité, sobriété et accessibilité numérique ;
- **Trois typologies d'évolutions** possibles : évolutions de services existants, compléments à des services existants, nouveaux services ;
- **Le choix d'outils déjà opérationnels et éprouvés** sur d'autres territoires afin de bénéficier des retours d'expériences et d'envisager des actions de co-développements ;
- **Un accompagnement au quotidien maintenu** : assistance, conseil et formation ;
- **Un renforcement des actions de suivi d'exploitation** et de maîtrise des données produites sur la plate-forme de services ;
- **Un modèle économique stable** : service inclus dans le bouquet de services ou non, et le maintien du montant des contributions actuelles d'accès au bouquet de services pour les collectivités membres de Mégalis.

Sur la durée du plan de programme, en fonction des évolutions techniques ou réglementaires, le Syndicat mixte pourrait être amené à faire évoluer l'accompagnement et l'offre de services proposés. Toute évolution et ses impacts potentiels seront présentés aux instances du Syndicat mixte. **En termes d'obligations réglementaires, sur la période 2025–2029, on peut déjà évoquer l'application de la directive européenne « Network and Information Security » NIS v2 visant à augmenter le niveau de sécurité des entreprises et des administrations** au travers d'exigences de sécurité à mettre en place au sein de chaque entité, ou **les obligations d'accessibilité numérique des services en ligne**.

### L'offre de services 2025–2029 : **E-administration interne**

- **Le socle de gestion des identités**, avec :
  - o Le déploiement de la fédération d'identités avec d'autres acteurs publics ;
  - o La mise en œuvre de l'authentification unique avec les nouveaux services proposés ;
  - o La mise en œuvre des évolutions permettant de partager les coûts d'investissement et de maintenance avec nos partenaires OPSN utilisateurs du même outil, tels que le GIP ARNia et le GIP Maximilien.
- **La salle des marchés publics** avec le renouvellement du marché public portant les différents modules proposés, et l'ajout d'un nouveau module donnant accès à une base de données de Dossiers de Consultation des Entreprises (DCE collectés sur tous les profils acheteurs au niveau national).
- **Le service de télétransmission des actes au contrôle de légalité**,
  - o avec la mise en œuvre d'une nouvelle interface utilisateur pour répondre aux attentes de simplification et d'ergonomie des utilisateurs, diminuer le nombre de demandes d'assistance et de tâches d'exploitation ;
  - o avec la mise en place d'un nouvel outil proposant des fonctions de préparation des actes et de gestion des instances.
- **Le service de télétransmission des flux comptables** avec
  - o des évolutions fonctionnelles en lien avec les travaux de la DGFIP ;
  - o la migration des utilisateurs sur les parapheurs électroniques.

- **Le service de récupération des factures électroniques** avec des évolutions fonctionnelles en lien avec les travaux de l'AIFE.
- **Le parapheur électronique** avec :
  - o Le déploiement pour tous les utilisateurs de la nouvelle version v5 ;
  - o L'expérimentation et le déploiement d'un service de signature en ligne avec certificat généré à la volée. Ce service est un outil développé par le syndicat mixte Gironde Numérique. Il nécessite l'envoi d'un SMS pour vérifier l'identité du signataire. Dans le cadre d'un déploiement, son utilisation serait soumise à condition sur la volumétrie de SMS disponible dans le cadre du bouquet de services.
- **Le service d'échanges sécurisés de fichiers** qui serait modifié pour proposer deux modules distincts :
  - o Un module permettant de manière très simple la génération d'un lien de partages de fichiers : outil 'Lufi' utilisé par ailleurs par le syndicat mixte e-collectivités en Pays de la Loire ;
  - o Un module de partage de documents et de collaboration permettant le partage de documents, la modification en ligne et l'édition collaborative à plusieurs : outil Nextcloud utilisé notamment par le syndicat mixte SITIV (en région lyonnaise).
- **La convocation électronique des élus** qui, suite à l'expérimentation sur le module d'envoi SMS, aurait un périmètre d'usages défini sur le volume de SMS inclus dans le bouquet de services. Des bons de commande pour des SMS supplémentaires pourront être proposés.
- **L'archivage électronique à valeur probatoire** avec des évolutions fonctionnelles et techniques en lien avec les services de la plateforme concernés (actes, PES, marchés).
- **OpenRGPD** (outil de gestion des registre RGPD) avec des évolutions fonctionnelles et techniques selon les demandes des utilisateurs.

## L'offre de services 2025–2029 : **E-administration externe**

- **La publication des données publiques** avec :
  - o Des évolutions fonctionnelles et techniques des composants permettant l'automatisation de la publication en lien avec les services de la plateforme concernés (actes, PES, marchés) ;
  - o Des évolutions fonctionnelles et techniques des outils de réutilisation (marque blanche Actes, marque blanche Budgets, Focus Marchés), selon les retours des utilisateurs. Ces travaux seront réalisés en privilégiant la collaboration avec d'autres entités utilisatrices au niveau national et notamment nos partenaires, le GIP ARNia, le GIP Maximilien et le GIP Recia.
  - o La création de nouvelles réutilisations de données via l'outil Mviewer Studio en collaboration avec les équipes GeoBretagne.
- **Le service Démarches Simplifiées**, générateur de formulaires en ligne avec des fonctionnalités collaboratives : outil développé et maintenu par les services de la Direction Interministérielle du Numérique de l'Etat et déjà déployé par le GIP ARNia.
- **Le service Rendez-vous en ligne**, planification de rendez-vous avec l'envoi de SMS de confirmation. Ce service pourrait être proposé soit :
  - o Via l'outil développé par les services de la Direction Interministérielle du Numérique de l'Etat ;
  - o Via un outil choisi dans le cadre d'un appel d'offres.

- **Le service de dématérialisation des registres d'enquêtes publiques** : l'Agence Landaise pour l'informatique (ALPI).

### L'offre de services 2025–2029 – **Accompagnement à la cybersécurité**

- Des parcours de sensibilisation afin d'acculturer les agents et élus aux enjeux de la cybersécurité et faire un premier état des lieux sur leur niveau de sécurité (suite au bilan qui aura été réalisé en 2024) ;
- Une plateforme de phishing à destination des référents Sécurité informatique des collectivités ;
- Une plateforme de e-learning à destination des référents Sécurité informatique des collectivités ;
- Une solution de coffre-fort de mots de passe avec un périmètre d'usages sur la volumétrie du nombre de comptes inclus dans le bouquet de services. Des bons de commande pour des comptes supplémentaires pourront être proposés ;
- Une solution de sauvegarde en ligne avec un périmètre d'usages sur la volumétrie de stockage inclus dans le bouquet de services. Des bons de commande pour du stockage supplémentaire pourront être proposés.

### L'offre de services 2025–2029 – **Sobriété et accessibilité numérique**

- Des parcours de sensibilisation afin d'acculturer et d'informer les agents et les élus au sujet de la sobriété numérique et de l'accessibilité numérique, et notamment des obligations réglementaires y afférentes, incluant un premier état des lieux de leur niveau de maturité avec :
  - o Des réunions de sensibilisation et le partage de ressources ;
  - o Des outils comme la plateforme Eco-clic dans le cadre de notre adhésion au réseau Déclic (<https://www.asso-declic.fr/leco clic>), des outils de diagnostics de sites internet sur l'accessibilité numérique et sur l'éco-conception des pages web.

### L'offre de services 2025–2029 – **Les services complémentaires (hors bouquet de service)**

Un service complémentaire est soumis à une contribution financière complémentaire. Les recettes via les adhésions des collectivités doivent couvrir entièrement les coûts du service.

- **La fourniture de certificats électroniques** dans le cadre d'une centrale d'achats : certificats sur support physique pour l'authentification forte et la signature électronique avancée ou qualifiée.
- **Concernant la GED mutualisée**, une étude sera réalisée sur le premier trimestre 2024 pour identifier les entités souhaitant utiliser le service et le financer. Selon les résultats de cette étude, le service arrêté au 31/12/2024 si le nombre d'entités intéressé ne permet pas de couvrir les coûts du service, ou dans le cas contraire maintenu au-delà du 31/12/2024 via le lancement d'une nouvelle consultation pour une tierce maintenance applicative.
- **Un service « Cyber – Prévention Breizh Cyber »** en lien avec le centre régional de réponse à incident Breizh Cyber incluant quatre prestations : scan de vulnérabilités sur sites externes, recherche de données en sources ouvertes, veille hebdomadaire, service en ligne de vérification de fichiers.

A l'issue du vote à main levée, les résultats ont été enregistrés :

- 0 refus de vote.

- 0 abstention.
- 0 opposition.

## DECIDE

A l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le périmètre de l'offre de services numériques et les principes de mises en œuvre tels que présentés ci-dessus, pour la période 2025-2029.

Le Président

Loïg CHESNAIS-GIRARD

Pour le Président, par délégation

Le Vice-Président délégué

Stéphane PERRIN